

Compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 23 MAI 2020

Présents : COLLANGE Claude, MOURTON Daniel, ISACCO Jean-Luc, NEME Paul, BELLIN Gérard, ROUDAIRE Christian, PIGEON André, BERTRAND Pierre, MARCHEIX Michèle, THOMAS Jean-Marc, ROFFET Éric

Absents excusés : néant

Madame MARCHEIX Michèle est désignée Président de séance
Messieurs THOMAS Jean Marc et BERTRAND Pierre sont nommés assesseurs.
Madame CHARDONNET Nathalie a été élue secrétaire.
En présence de la secrétaire de mairie Nathalie CHARDONNET

Madame le Maire sortant ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

Madame MARCHEIX Michèle est la plus âgée de l'assemblée. Elle est désignée Président et va donc diriger les opérations d'élection du maire.

ELECTION DU MAIRE

Madame MARCHEIX demande à l'Assemblée quelles sont les personnes candidates au poste de Maire. Un seul candidat : Madame COLLANGE Claude. Il est procédé aux opérations de vote contrôlées par les 2 assesseurs.

Dépouillement : 11 enveloppes ont été déposées dans l'urne.

Résultats : 10 bulletins exprimés – 1 blanc. Elue Maire : COLLANGE Claude (10 voix)

Le Maire nouvellement élu, reprend la direction de la réunion.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Conformément à la réglementation, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif du conseil municipal, soit 3 adjoints pour notre commune.

Il est proposé à l'assemblée de voter pour définir le nombre d'adjoints.

Résultats : 11 voix POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION

A l'unanimité, le nombre d'adjoints sera donc de 3.

ELECTION DES ADJOINTS

• PREMIER ADJOINT

Madame COLLANGE demande à l'Assemblée quelles sont les personnes candidates au poste de 1^{er} adjoint. Un seul candidat : Monsieur MOURTON Daniel. Il est procédé aux opérations de vote contrôlées par les 2 assesseurs.

Dépouillement : 11 enveloppes ont été déposées dans l'urne.

Résultats : 10 bulletins exprimés – 1 blanc. Elu 1^{er} adjoint : MOURTON Daniel (10 voix)

- **DEUXIEME ADJOINT**

Madame COLLANGE demande à l'Assemblée quelles sont les personnes candidates au poste de 2^{ème} adjoint. Un seul candidat : Monsieur ISACCO Jean Luc. Il est procédé aux opérations de vote contrôlées par les 2 assesseurs.

Dépouillement : 11 enveloppes ont été déposées dans l'urne.

Résultats : 10 bulletins exprimés – 1 blanc. Elu 1^{ème} adjoint : ISACCO Jean Luc (10 voix)

- **TROISIEME ADJOINT**

Madame COLLANGE demande à l'Assemblée quelles sont les personnes candidates au poste de 3^{ème} adjoint. Deux candidats : Monsieur NEME Paul et Monsieur THOMAS Jean Marc. Il est procédé aux opérations de vote contrôlées par les 2 assesseurs.

Dépouillement : 11 enveloppes ont été déposées dans l'urne.

Résultats : 8 bulletins exprimés – 3 blancs. Elu 3^{ème} adjoint : NEME Paul

NEME Paul : 6 voix

THOMAS Jean Marc : 2 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22H30